

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 37 Méthodologies spécifiques			
Code	SOAS3B40AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus			
Mons			
SOAS3B40ASMA	Anthropologie	24 h / 2 C	
+ HELHa Campus			
Montignies			
SOAS3B40ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B40ASJG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B40ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus			
Montignies (HD)			
SOAS3B40ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B40ASDG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B40ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B40ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C	

SOAS3B40ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C
SOAS3B40ASLT	Récits de vie	28 h / 2 C
SOAS3B40ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	28 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B40ASMA	Anthropologie	20	
--------------	---------------	----	--

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B40ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
--------------	--------------------------------------	----	--------

SOAS3B40ASJG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
--------------	----------------------------------	----	--------

SOAS3B40ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
--------------	---------------------------------------	----	--------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B40ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
--------------	--------------------------------------	----	--------

SOAS3B40ASDG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
--------------	----------------------------------	----	--------

SOAS3B40ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
--------------	---------------------------------------	----	--------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B40ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	
--------------	--	----	--

SOAS3B40ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	
--------------	--	----	--

SOAS3B40ASLT	Récits de vie	20	
--------------	---------------	----	--

SOAS3B40ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	20	
--------------	---	----	--

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la visite à domicile			
Code	18_SOAS3B40ASJE	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans le cadre du travail social, l'intervenant est souvent confronté à des approches plus traditionnelles qui consistent à recevoir les usagers au sein même de l'institution, dans un milieu aseptisé et souvent étranger à leurs conditions de vie matérielles et sociales. Les visites au domicile des usagers supposent de prendre en considération leur environnement immédiat et de déplacer le cadre traditionnel de l'intervention pour le transposer dans leur milieu de vie. Ce mouvement est bien plus qu'une simple relocalisation. Il suppose une modification profonde de l'amorce de la relation d'aide.

Dans un premier temps, en pénétrant dans le lieu de vie de l'utilisateur, il s'agit pour l'intervenant de dépasser ses impressions premières pour aller au-delà des critères subjectifs qui fondent son système de valeurs déterminant le beau et le laid, le confortable et le rudimentaire, l'acceptable et le critiquable... A ce niveau, l'observation de l'espace habité ne se réduit pas à ses simples propriétés métriques ou esthétiques. À la façon d'un langage, le chez-soi s'habille de codes qui communiquent des informations sur celui qui l'habite, sur son milieu social, ses pratiques, ce que l'on y fait, sur les rapports qu'il entretient avec l'extérieur, sur la nature des relations entre les occupants...

Ensuite, l'intervention dans le lieu de vie de l'utilisateur peut potentiellement présenter certains avantages (favoriser le lien de confiance, remettre en question les rapports de pouvoir intervenant/utilisateur, rompre l'isolement de l'utilisateur,...) si l'intervenant est capable d'observer ce qui se joue sous ses yeux (le degré d'ouverture de l'utilisateur, comment il perçoit sa présence : intrusion ? contrôle ? aide ?, les règles et les codes de conduite des habitants du lieu,...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable de :

- Consigner ses observations (descriptions de lieux, de faits ou d'états de fait, de comportements, de modalités relationnelles, d'appréciation de capacités, etc.), assorties de commentaires plus ou moins développés et circonstanciés.
- Ordonner les données observées dans une grille d'observation.
- Analyser les observations, c'est-à-dire constater un ensemble de tendances (invariants) ou de disparités, dans ce qui organise les rapports, les pratiques, les représentations,... de l'utilisateur.
- Élaboration d'un projet d'intervention qui présente et qui tient compte de l'analyse des observations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La visite au domicile est ici envisagée comme une occasion pour l'intervenant de prendre en considération le milieu de vie comme expression de la subjectivité de l'utilisateur et de revisiter le sens de son intervention en la calibrant dans le respect de la singularité des situations rencontrées.

L'objectif du cours est triple et met l'accent sur :

- L'observation de l'habitat en tant que:
 - un territoire sur lequel on peut exercer sa maîtrise, accepter ou interdire l'accès, gérer la distance par rapport à autrui.
 - un espace de sécurité et de protection de l'intimité
 - un espace qui rend manifeste l'identité sociale.
 - un intégrateur de valeurs
- L'observation des codes et modalités relationnelles des habitants y compris dans ce qui se joue autour de la présence de l'intervenant et ce que cela peut générer chez lui en termes de ressenti.
- L'enrichissement d'un projet d'intervention ou le réajustement du sens de l'intervention qui intègre à la fois la distance professionnelle et la rencontre de deux subjectivités.

Démarches d'apprentissage

Exposé des concepts et des situations concrètes qu'ils éclairent; Réflexion commune à partir de situations amenées par les étudiants; exercices pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours.

Ouvrages de référence

BANDLER Richard et John GRINDER, Les secrets de la communication Montréal, Le Jour, 1982.
BARRIER Guy, La communication non verbale - Comprendre les gestes : perception et signification, ESF, 2010
DJAOUI Elian : Intervenir au domicile, Presses de l'EHESP, 2008
EIGUER Alberto (2004), L'inconscient de la maison, Paris, Dunod.
FISHER Gustave-Nicolas (1997), Psychosociologie de l'environnement social, Paris, Dunod.
SERFATY-GARZON Perla (2003), Chez soi, les territoires de l'intimité, Paris, Armand Colin.

Supports

Power point, textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail écrit individuel

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Surendettement et Travail Social			
Code	18_SOAS3B40ASJG	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le phénomène du surendettement des ménages est un phénomène en constante expansion. Il touche toutes les catégories socioprofessionnelles et les causes en sont multiples.

Le cours s'adresse aux étudiants sensibilisés au phénomène et/ou qui sont en stage dans un service social confronté à des usagers en situation de surendettement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Identifier et analyser une situation de surendettement,
- Utiliser les outils méthodologiques à sa disposition pour traiter la situation de surendettement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le surendettement des ménages (concept, causes, ...)

La prévention du surendettement

Les outils pour lutter contre le surendettement : la guidance budgétaire, la médiation de dettes et le règlement collectif de dettes

La consommation

Le crédit

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral sur la réalité du phénomène du surendettement.

Approche méthodologique du traitement du surendettement.

Exercices en sous-groupes sur des mises en situation.

Interventions de témoins privilégiés représentatifs de la lutte contre le surendettement (Médiateurs de dettes, ...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

BAILLY Olivier, Ces vies en faillite, Le surendettement des ménages en Belgique, La Renaissance du livre, 2011, 187p
 Centre de Référence du Hainaut, Moi, consommateur... Futur médiateur, 2014, 67p

Supports

Notes de cours
 Sites internet (Observatoire du Crédit et de l'Endettement, ...)
 Centre de Référence du Hainaut, Moi, consommateur... Futur médiateur, 2014, 67p

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maladie d'Alzheimer et Travail Social			
Code	18_SOAS3B40ASJJ	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours doit permettre à l'étudiant de

- Sensibiliser toute personne en contact avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer
- Informer sur les moyens de communication afin de diminuer l'agressivité
- Trouver les « mots justes »

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de

- Identifier ce qu'est la maladie d'Alzheimer
- Expliquer les comportements qui en découlent
- Justifier les attitudes à adopter

Choisir les moyens de communication adaptés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. La démence
2. Les stades de la maladie
3. Les conséquences
4. Les traitements
5. Le quotidien
6. L'encadrement des familles

Les pistes d'action

Démarches d'apprentissage

Exposés

Interactions avec les étudiants sur base de cas concrets

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise en lien du cours avec des situations concrètes favorisant l'appropriation de la matière par les étudiants.

Ouvrages de référence

-

Supports

Syllabus

DVD divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de groupe en vue de réaliser une animation destinée aux personnes souffrant d'Alzheimer.

En seconde session, le travail est individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).